

CAP 2022 : PREMIÈRES ANNONCES

Jeudi dernier, le gouvernement a communiqué les premiers axes de CAP 2022. Sous couvert de réformer l'État et ses services, il s'agit de mettre les politiques publiques en conformité avec le modèle libéral, au service exclusif des « entreprises ». Il vise donc sur la base du culte de « l'efficacité, de la performance, de la modernité » la transformation de la France en une « start-up nation ». Inutile de préciser que dans ce « nouveau » cadre, il faudra balayer les scories du monde ancien. Nous en voyons bien les prémices : amoindrissement du statut, rémunération au mérite, fin des CAP nationales, droit aux « expérimentations » locales, passage de l'ensemble des administrations d'État sous la coupe des préfets de région, recours accru au recrutement sous contrat privé... Bref, pour la CGT il faut tout de suite changer de CAP !

ATTENTION AU DÉPART

Cerise sur le gâteau, comme sous Sarkozy, on va nous ressortir « un plan de départ volontaire » ! « Il faut accompagner les reconversions et les mobilités, et parfois accompagner les départs vers le secteur privé », a justifié Édouard Philippe. Et oui, il s'agit bien de « dégraisser » l'emploi de manière plus offensive que le simple non remplacement des départs en retraite. La rédaction souhaite le même succès à cette dernière mesure que sous Sarkozy. Mais nous pouvons nous inquiéter avec par exemple le bilan de compétence que le « volontariat » au départ reste bien « volontaire ».

POINTS D'IMPACTS

Difficile de mesurer les effets à moyen terme des politiques d'austérité menées avec constance contre les services publics. Rappelons donc quelques éléments : la justice française est classée par le CEPEJ commission de contrôle européenne, 37^e sur 43 pays européens... derrière l'Arménie et l'Azerbaïdjan..., le système de santé français était classé comme le meilleur au monde à l'orée des années 2000, il est maintenant en milieu de classement, le niveau scolaire se situe à la 25^e place mondiale, la prise en charge des seniors dans les EHPAD est juste indigente ... mais la France est classée quatrième mondiale pour la e-administration !

Quoique l'on puisse penser de cet inventaire à la Prévert, le décrochage du niveau de qualité et de la présence territoriale des services publics français est

très inquiétant. Face à ce constat, la seule réponse gouvernementale, c'est encore plus d'économies et encore plus de numérique ! Il est temps de remettre la question des services publics que nous voulons au centre du débat citoyen : <http://lacgt44.fr/spip.php?article1668>

OBJECTIF ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

La CGT lance un site dédié à la question de l'égalité professionnelle.

Sur le site <http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/> vous pourrez comprendre d'où viennent les inégalités, connaître vos droits et trouver les outils pour agir.

Dans la fonction publique, si l'objectif zéro fonctionnaire du gouvernement est atteint, la parité sera respectée !



SILENCE TRAVAUX

À la Direction Spécialisée des Finances Publiques pour l'Étranger (DSFiPE) de Nantes, les réorganisations s'enchaînent avec les travaux qui en découlent.

Bruits, odeurs et autres désagréments sont offerts aux agent.es, car il est tellement mieux de faire les travaux en site occupé...

Les agent.es indisposé.es sont invité.es à découvrir de nouveaux services et de nouvelles fonctions pendant les travaux. Et leur boulot pendant ce temps-là ?

Rappelons aussi que ce bâtiment n'est pas désamianté totalement. 120 000 fonctionnaires à supprimer selon le gouvernement...

